



Commune de Labrousse
3 place de la Fontaine
15130 LABROUSSE

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 015-211500855-20250401-DEL_2025_11-DE

Département
CANTAL
Arrondissement
AURILLAC
Canton
VIC-SUR-GERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LABROUSSE

Séance du 01 AVRIL 2025

Délibération n° DEL_2025_11

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} du mois d'avril, le Conseil Municipal de la commune de Labrousse dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de la mairie 3 place de la fontaine 15130 Labrousse, sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 21 mars 2025

Présent(s) : AMARAL Emmanuelle, AURATUS Eric, BADUEL Sébastien, BRUEL Marcel, CHASSAGNE Chrystel, DAUDE Thierry, LAMOUREUX Nicolas, MALGOUZOU Nathalie, NOËL Géraud, OUSTRY Michel, PRADAL Gérard, PUYBOUFFAT Delphine, THER Benoit, TOURLAN Anne.

Absent(s) :

Secrétaire de Séance : BADUEL Sébastien,

Objet de la délibération : SUBVENTION BP 2025

DELIBERATION

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal le montant des subventions attribuées en 2024 et propose les montants suivants pour 2025.

BENEFICIAIRES	2024	PROPOSITION 2025
COMMUNALE		
ACCA	100 €	100 €
APE LABROUSSE	300 €	300 €
APE VOYAGE SCOLAIRE	2700 €	1350 € (50 € PAR ENFANT DE LA COMMUNE PARTANT EN VOYAGE)
CLUB DES AINES	/	100 €
COLLEGE LA PONETIE SI DEMANDE	150 €	300 € (VOYAGE SCOLAIRE 4X50 € CLASSE CULTURELLE 2X50 €)
DON DU SANG	30 €	30 €
FNACA	50 €	50 €
EDELWEISS	100 €	100 €
LES 4 SAISONS	100 €	100 €
LES AMIS DE LA ROCHE	100 €	100 €
SPA	50 €	50 €
USLV	/	100 €
MUSEE DE PRAT	100 €	100 €
WALKING FOOT + MARCHEUR	200 €	200 €
MAYOTTE - PROTECTION CIVILE		200 €

FONCTIONNEMENT		
CCAS	1 300 €	1 300 €
CENTRE SOCIAL ARPAJON SUR CERE	3 591,84 €	3 591,84 €
CLIC	500 €	500 €

DECISION

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'accepter la proposition de Mr le Maire et attribue les montants aux différentes associations tels que :

BENEFICIAIRES	2024	PROPOSITION 2025	VOTE 2025
COMMUNALE			
ACCA	100 €	100 €	100 €
APE LABROUSSE	300 €	300 €	300 €
APE VOYAGE SCOLAIRE	2700 €	1350 € (50 € PAR ENFANT DE LA COMMUNE PARTANT EN VOYAGE 27x50)	50 € par enfants partant (max 27x50 soit 1350 €)
CLUB DES AINES	/	100 €	
COLLEGE LA PONETIE SI DEMANDE	150 €	300 € (VOYAGE SCOLAIRE 4X50 € CLASSE CULTURELLE 2X50 €)	300 € DÉJÀ DELIBEREE
DON DU SANG	30 €	30 €	30 €
FNACA	50 €	50 €	50 €
EDELWEISS	100 €	100 €	100 €
LES 4 SAISONS	100 €	100 €	100 €
LES AMIS DE LA ROCHE	100 €	100 €	100 €
SPA	50 €	50 €	50 €
USLV	/	100 €	100 €
MUSEE DE PRAT	100 €	100 €	100 €
WALKING FOOT + MARCHEUR	200 €	200 €	200 €
MAYOTTE - PROTECTION CIVILE		200 €	200 € DÉJÀ DELIBEREE
FONCTIONNEMENT			
CCAS	1 300 €	1 300 €	1 300 €
CENTRE SOCIAL ARPAJON SUR CERE	3 591,84 €	3 591,84 €	3 591,84 €
CLIC	500 €	500 €	500 €

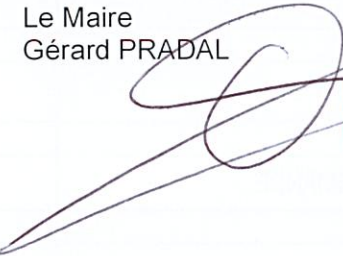
Pour : 14
Contre : 00
Abstention : 00

Emis et rendu exécutoire le : 1^{er} avril 2025
Reçu en préfecture le : 3 avril 2025
Publié ou notifié le : 3 avril 2025

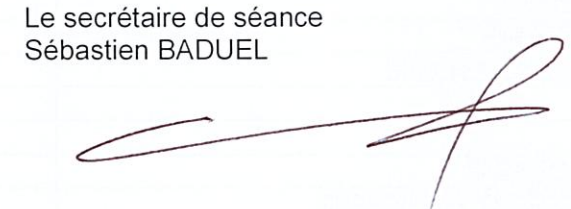
Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 015-211500855-20250401-DEL_2025_11-DE

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme :
En Mairie le, 1^{er} avril 2025

Le Maire
Gérard PRADAL



Le secrétaire de séance
Sébastien BADUEL



La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.